

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
De la Commune de PRUINES  
**Séance du 02 JUILLET 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 02 juillet, à 20 h 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle de Pruines, sous la présidence de Monsieur POUGET Christian, Maire.

**Présents :** CARLES Christian, FÉRAL Joffrey, FOULCHÉ Corinne, LUCENA Benvinda, MERLET Claude, POUGET Christian, VIELLE Sylvie.

**Secrétaire :** MERLET Claude.

**Absents :** POULAIN DE-LAFONTAINE Nobélia.

**Date de convocation et affichage :**

Nombre de membres : Conseil municipal : 11 – En exercice : 8 – Présents : 7 – Absents 1.

**Délibération n°2024- 018 :**

**OBJET DE LA DELIBÉRATION**

**Achat de l'équipement de l'épicerie.**

Monsieur le maire fait part au conseil municipal du courrier de Madame Marie Line DI GIOIA ancienne gérante

de l'épicerie proposant à la commune de lui racheter le mobilier et les appareils tels qu'énumérés

- Un ensemble d'étagères métalliques pour l'exposition des produits
- Une banque réfrigération (Groupe SEDA).
- Un présentoir de réfrigération (Bonnet Névé)
- Une armoire réfrigérateur (Forcar)
- Un bac congélateur.

Madame Marie Line DI GIOIA propose à la commune de lui racheter ces équipements pour la somme de 3875 euros.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'accepter la proposition et d'acquérir ces équipements au prix proposé.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,  
Christian POUGET

Acte rendu exécutoire  
après transmission en Préfecture  
par voie dématérialisée le :

04 JUIL. 2024

et publication ou notification du :

04 JUIL. 2024

Le maire  
Christian POUGET

